

À propos de l'ossuaire de Jacques, frère de Jésus

Pierre Gibert

Jésuite. Professeur aux facultés catholiques de Lyon Rédacteur en chef des *Recherches de science religieuse* Professeur au centre Sèvres Exégète

La publication, en octobre 2002, des travaux relatifs à l'ossuaire de Jacques, frère de Jésus a soulevé de nombreux commentaires, dont ceux du professeur André Lemaire, présentés dans la bibliothèque de Clio. Nous avons demandé à Pierre Gibert, jésuite, exégète et directeur de la revue Recherches de science religieuse, de nous parler plus précisément des implications que cette découverte peut avoir sur le plan religieux.

Q.- Quel est l'apport de cette découverte pour le croyant en Jésus-Christ ?

R.- Du strict point de vue de la foi chrétienne, cet ossuaire, qui porte une inscription si particulière, n'infirme ni ne confirme rien, ce qui ne signifie pas qu'il soit sans importance. Mais cette importance se situe sur un autre plan.

Q. - C'est-à-dire ?

R.- C'est-à-dire que le Jésus-Christ de la foi est aussi un personnage historique et qu'à ce titre, on ne doit pas exclure des témoignages matériels, c'est-à-dire archéologiques, comme on a des témoignages dans des textes, dans des récits qui nous parlent explicitement de lui, comme les Évangiles, ou qui y font allusion, comme certains textes de l'historien juif, Flavius Josèphe.

Q.- L'inscription de l'ossuaire témoigne donc à sa façon de Jésus comme personnage historique.

R.- De façon immédiate, on ne peut pas dire cela. L'article du professeur Lemaire est à ce titre d'une grande prudence. Il y a là une inscription funéraire qui joint trois noms relativement courants dans la Palestine du Ier siècle et le professeur Lemaire étudie la probabilité d'une telle jonction de noms. Or, cette probabilité paraît faible. Déjà à ce point, on doit s'interdire toute affirmation un peu rapide. Aussi impressionnante soit la coïncidence et aussi impressionnant l'écho que le familier de l'Évangile perçoit dans cette triple association de noms, il doit se retenir d'une affirmation définitive et donc exclusive du genre : « Nous avons bien là l'ossuaire de Jacques, fils de Joseph et frère de Jésus. » Une chose est de dire : « il y a un certain nombre de possibilités que cela désigne les personnages dont nous parlent les Évangiles et les *Actes des Apôtres* », autre chose de dire : « nous avons là la preuve de l'existence de Jésus, d'une fratrie intégrale avec Jacques ».

Q.- Pourtant il y a là des indices impressionnants qui, avec toute la prudence que vous

demandez, ne peuvent que nous retenir.

R.- Encore faut-il savoir pour quoi ou au nom de quoi nous pouvons les retenir. Mais si vous permettez, je voudrais revenir sur la découverte même de cet ossuaire. Car si nous disposons avec lui d'une inscription, et donc d'une écriture dont le professeur Lemaire fait une analyse exemplaire, il n'en reste pas moins qu'il reste discret sur un certain nombre de points, même si, comme il le rappelle, on ne peut demander à cet ossuaire que ce que tout ossuaire de ce genre et de cette époque pouvait dire : à savoir qu'il a contenu les ossements d'un défunt mort environ un an auparavant, ossements réunis au terme d'un processus de décomposition et en vue d'un autre type de conservation des restes que celui du tombeau du premier ensevelissement.

Q.- En quoi le professeur Lemaire est-il discret ?

R.- Il l'est d'abord sur sa découverte. Qui l'a découvert et à quel endroit exactement ?

Q.- Le professeur Lemaire parle « des environs du village de Siwan, dans la Jérusalem-est actuelle ».

R.- Certes, mais il introduit sa phrase par : « L'ossuaire [...] est dit venir d'une tombe... » Il est « dit venir », ce qui induit une part d'incertitude. D'autre part, je crois savoir qu'il a été acquis chez un antiquaire pour aboutir dans « une collection privée de Tel-Aviv ». Pour l'historien que j'essaie d'être, il y a là beaucoup d'incertitudes, un véritable flou. Or, quand on connaît le trafic d'antiquités qui se fait dans cette région, non sans arrière-pensées politiques, il faut être prudent, et pas seulement parce que les risques de faux sont grands.

Q.- Pensez-vous qu'il pourrait s'agir d'un faux ?

R.- Je n'ai pas dit cela, et pour ma part je suis impressionné par la démonstration du professeur Lemaire et par toutes les garanties dont il s'est entouré. N'étant moi-même ni archéologue ni épigraphiste, je lui fais donc confiance. Mais il me semble que sur ce fond de garanties, des questions demeurent.

Q.- Lesquelles ?

R.- Tout d'abord, j'aimerais être sûr de la localisation d'origine, ne serait-ce que pour déterminer ce qu'elle implique. A priori, il ne semble pas que cet ossuaire ait été l'objet d'un culte quelconque. Mais tout de même, le fait qu'il ait été retrouvé, avec une inscription pareille, tendrait à montrer qu'il a dû profiter de quelque privilège. En tout cas, j'aimerais savoir si, avec cet ossuaire, on n'en a pas découvert d'autres : cela serait très intéressant, quitte à ce que son originalité soit atténuée puisque ce serait un ossuaire parmi d'autres, à côté d'autres. Quel itinéraire a-t-il suivi pour arriver jusqu'à nous ? D'une certaine façon, c'est son isolement actuel qui me pose question.

Q.- Vous pensez que la mariée serait trop belle ?

R.- D'une certaine façon, si vous voulez. En tout cas, comme vous le voyez, si cet ossuaire parle beaucoup, il tait beaucoup d'autres choses.

Q.- Que tairait-il par exemple ?

R.- Tout ce que disent les textes ! Car ici, il ne faut pas se tromper d'échelle. Un récit, une lettre, un livre fournissent une documentation que ne fournit évidemment pas une inscription d'ossuaire. Or, il est assez courant de rencontrer une sorte de scepticisme plus ou moins explicite contre les récits et en particulier contre les Évangiles. D'où une sorte de quête plus ou moins anxieuse d'un autre document, d'un document étranger, auquel, curieusement, on va accorder une confiance qui me paraît souvent exagérée. Or, ce sont les textes évangéliques qui nous parlent d'abord de Jésus, de Joseph et de Jacques ; ce sont donc eux qui nous permettent de nous intéresser à l'inscription de cet ossuaire. Sans eux, un tel objet n'aurait pas plus d'intérêt que n'importe quel autre ossuaire

trouvé à Jérusalem ou ailleurs.

Q.- N'est-ce pas confirmer son importance ?

R.- Oui et non. Oui, par rapport à ces textes auxquels l'inscription de l'ossuaire fait écho, un écho relatif et sujet à discussion, mais un écho tout de même. Non, au vu de tout ce que nous disent les textes. Le professeur Lemaire, dans sa démarche, a relevé tous les textes du Nouveau Testament et de Flavius Josèphe qui permettent d'évoquer la figure de Jacques. Mais comme vous l'avez remarqué, il est très prudent dans cette évocation ; il fait un simple rappel. À nous d'apprécier.

Q.- Autrement dit, une distance sérieuse demeure entre cette inscription et les textes que nous connaissons ?

R.- Tout à fait, et il faut la garder, tout en se satisfaisant du caractère non négligeable de ce document archéologique qui nous laisse la trace de la langue araméenne parlée par le Christ avec la gravure de son nom d'homme.

Q.- Mais justement, cette trace ou cet écho ne sont-ils pas troublants pour le croyant ? Que devient dans tout cela la virginité de Marie si elle a eu plusieurs fils, dont Jacques ?

R.- Pour vous répondre, pardonnez-moi de ne pas m'embarquer dans un jeu d'hypothèses, par exemple sur un Joseph qui aurait eu des enfants avant son mariage avec Marie, dont ce Jacques, qui aurait été le demi-frère de Jésus, ou je ne sais quoi encore. À mon sens, ce document archéologique ne dit rien de plus que ce qu'il dit. Libre aux exégètes, aux historiens de le recevoir selon leur discipline. Mais faut-il tout de suite évoquer la question de la virginité de Marie et prendre cette inscription comme une preuve ou non de cette virginité ? De toute façon, dans un sens comme dans l'autre, ce serait au détriment de la prudence et donc de la distance qu'exige la lecture de cette inscription, prudence à laquelle nous convie le professeur Lemaire. Mais soit ! Supposons que cette inscription se rapporte bien à Jésus, à Joseph et au Jacques dont nous parle le Nouveau Testament. Elle ne ferait que se rattacher à quelques éléments d'Évangile. Permettez-moi de vous rappeler que seuls deux évangélistes sur quatre s'intéressent aux « enfances de Jésus » en impliquant plus ou moins explicitement la virginité de Marie. Ce qui deviendra plus tard un dogme chrétien n'apparaît qu'au IIIe siècle. Là, il faut laisser les théologiens faire leur travail, voir pourquoi on en est arrivé à cette affirmation de foi, ce qu'elle signifie exactement. Pour le lecteur des Évangiles et des textes du Nouveau Testament, il y a une certaine diversité d'interprétation, sans oublier le silence de Marc et de Jean en ce domaine. N'oublions pas que le fondement de la foi chrétienne n'est pas dans la virginité de Marie, mais dans la Résurrection du Christ et que c'est à partir de la perception de cette Résurrection qu'on s'est posé les questions qui ont abouti à la proclamation de la virginité de Marie.

Q.- En fin de compte, cet ossuaire n'apporte pas grand-chose à la foi chrétienne et aux croyants ?

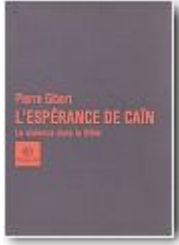
R.- Non, rien, sinon à témoigner d'un contexte qui fut celui du Christ et de la première génération chrétienne et en particulier sur la langue utilisée et sur la façon de traiter et d'enterrer les morts à cette époque. Personnellement, je suis très impressionné par l'impeccabilité de la démonstration du professeur Lemaire, mais non moins par sa prudence. Il nous a donné là une belle preuve de probité scientifique. L'exégète et le théologien ont à agir de même. Quant au croyant, j'ai envie de dire que selon son degré de foi, pour reprendre une expression de saint Paul, il saura recevoir ce document archéologique comme il le jugera bon. Mais à mon sens, il n'y a pas de quoi le troubler ni le conforter exagérément, même si personne ne peut négliger cette découverte.

Pierre Gibert

Décembre 2002

Copyright Clio 2021 - Tous droits réservés

Bibliographie



L'Espérance de Caïn : La Violence dans la Bible
Pierre Gibert
Bayard



La Bible : le livre, les livres
Pierre Gibert
Gallimard, Paris, 2000